

EVALUATION OF THE HEALTH EFFECTS OF ASPARTAME CONSUMPTION

Aspartame is an artificial sweetener commonly used since the 1980s. Its health effects have been evaluated in 1981 by the WHO/FAO Joint Expert Committee on Food Additives (JECFA), a programme of [risk assessment](#) for chemicals and additives in food. The *IARC Monographs*, a programme of cancer hazard identification conducted according to a published [Preamble](#), has never analysed aspartame.

Given the availability of new research results, aspartame was recommended as high priority for evaluation by both the IARC [Monographs programme](#) and the JECFA (the [priority list of substances proposed for evaluation by JECFA](#)). The two evaluations are complementary. IARC will assess the potential carcinogenic effect of aspartame (hazard identification), while JECFA will update its risk assessment exercise, including the reviewing of the Acceptable Daily Intake and aspartame diet exposure assessment.

IARC's hazard identification is planned for 6 -13 June 2023, and JECFA's risk assessment for 27 June - 6 July 2023. The sequence of these evaluations and the close collaboration between the *IARC Monographs* and the WHO/FAO JECFA Secretariat will permit a comprehensive evaluation of the health effects of aspartame consumption based on the latest available evidence.

ÉVALUATION DES EFFETS SUR LA SANTÉ LIÉS À LA CONSOMMATION D'ASPARTAME

L'aspartame est un édulcorant artificiel couramment utilisé depuis les années 1980. Ses effets sur la santé ont été évalués en 1981 par le Comité mixte d'experts de l'OMS/FAO sur les additifs alimentaires (JECFA), un programme [d'évaluation des risques](#) pour les produits chimiques et les additifs alimentaires. Les *Monographies du CIRC*, un programme d'identification des dangers cancérigènes mené selon un [Préambule](#) publié, n'ont jamais évalué l'aspartame.

En raison de la disponibilité de nouveaux résultats de recherche, l'aspartame a été recommandé comme hautement prioritaire pour une évaluation par le [programme des Monographies du CIRC](#) et également par le JECFA ([la liste prioritaire des substances proposées pour évaluation par le JECFA](#)). Les deux évaluations sont complémentaires. Le CIRC évaluera l'effet cancérigène potentiel de l'aspartame (identification du danger), tandis que le JECFA mettra à jour son exercice d'évaluation des risques, y compris la révision de la Dose Journalière Admissible et l'évaluation de l'exposition à l'aspartame par voie alimentaire.

L'identification du danger par le CIRC est prévue du 6 au 13 juin 2023, et l'évaluation du risque par le JECFA du 27 juin au 6 juillet 2023. La séquence de ces évaluations, ainsi que l'étroite collaboration entre les *Monographies du CIRC* et le secrétariat du JECFA de l'OMS/FAO, permettront une évaluation complète des effets sur la santé liés à la consommation d'aspartame, fondée sur les dernières données probantes disponibles.